



LES RELATIONS NIPPO-AMERICAINES

**LE JAPON PEUT-IL CONTINUER À MAINTENIR
SON DISPOSITIF DE PUISSANCE VIRTUELLE
ET A CONFIER SA SECURITE AUX SEULS ETATS-UNIS ?**

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

du commandant Philippe CAVALIER
dans le cadre du séminaire :

« Géopolitique en Asie Orientale »

Directeur : Valérie NIQUET, spécialiste des questions stratégiques en Asie

Avril 2005

LE JAPON PEUT-IL CONTINUER À MAINTENIR
SON DISPOSITIF DE PUISSANCE VIRTUELLE
ET A CONFIER SA SECURITE AUX SEULS ETATS-UNIS ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

GENESE ET NATURE DES
RELATIONS NIPPO-AMERICAINES

Origine des traités nippo-américains

Nature de l'Alliance

DEUXIEME PARTIE

PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

Situation géopolitique et sécuritaire du Japon.

Une diplomatie en manque de crédibilité.

L'émergence du rôle du Japon en Asie.

Les inquiétudes japonaises vis-à-vis des Etats-Unis.

L'impact du 11 septembre sur l'Alliance

Vers un rapprochement sino-japonais ?

Le renouveau stratégique du Japon.

L'émergence d'un nationalisme nippon modéré.

Vers une réforme de la Constitution ?

Evolution des mentalités et de la société japonaises.

Le mythe de la faiblesse militaire du Japon et de son militarisme

Perspectives pour les Etats-Unis.

INTRODUCTION

La relation privilégiée entretenue par le Japon avec les États-Unis n'a pas d'équivalent dans l'histoire des relations internationales modernes. Battu par l'Amérique aux termes d'un affrontement extrêmement violent dont la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki constitue le point d'orgue, le Japon s'abandonne dans les bras du vainqueur et inaugure avec lui une relation relativement symbiotique et largement asymétrique.

Après sa défaite, le Japon a confié en grande partie sa souveraineté politique et militaire aux États-Unis tout en reconstruisant sa puissance et son identité autour d'objectifs économiques, industriels et techniques. Les accords de sécurité nippo-américains conclus le 8 septembre 1957, renouvelés successivement le 19 janvier 1960 et le 23 juin 1970, confirmés le 23 juin 1990, puis complétés par des guidelines (directives), définissent les modalités de cette coopération bilatérale.

Celle-ci est structurellement inégalitaire puisque le Japon n'est pas tenu de défendre les États-Unis s'ils sont attaqués. Cependant cette coopération contribue pleinement à intégrer le Japon, et à moindre coût, dans le dispositif américain de sécurité régionale. Jusqu'à la fin de la guerre froide, ce dispositif avait pour objectif la défense du monde libre en Asie orientale contre les menées soviétiques. Aujourd'hui, l'objectif perdure, le déploiement américain vise à garantir la stabilité régionale et à contenir les ambitions chinoises et nord-coréennes. Cette allégeance pleinement assumée, voire revendiquée¹, a caractérisé la destinée du Japon pendant plus d'un demi-siècle.

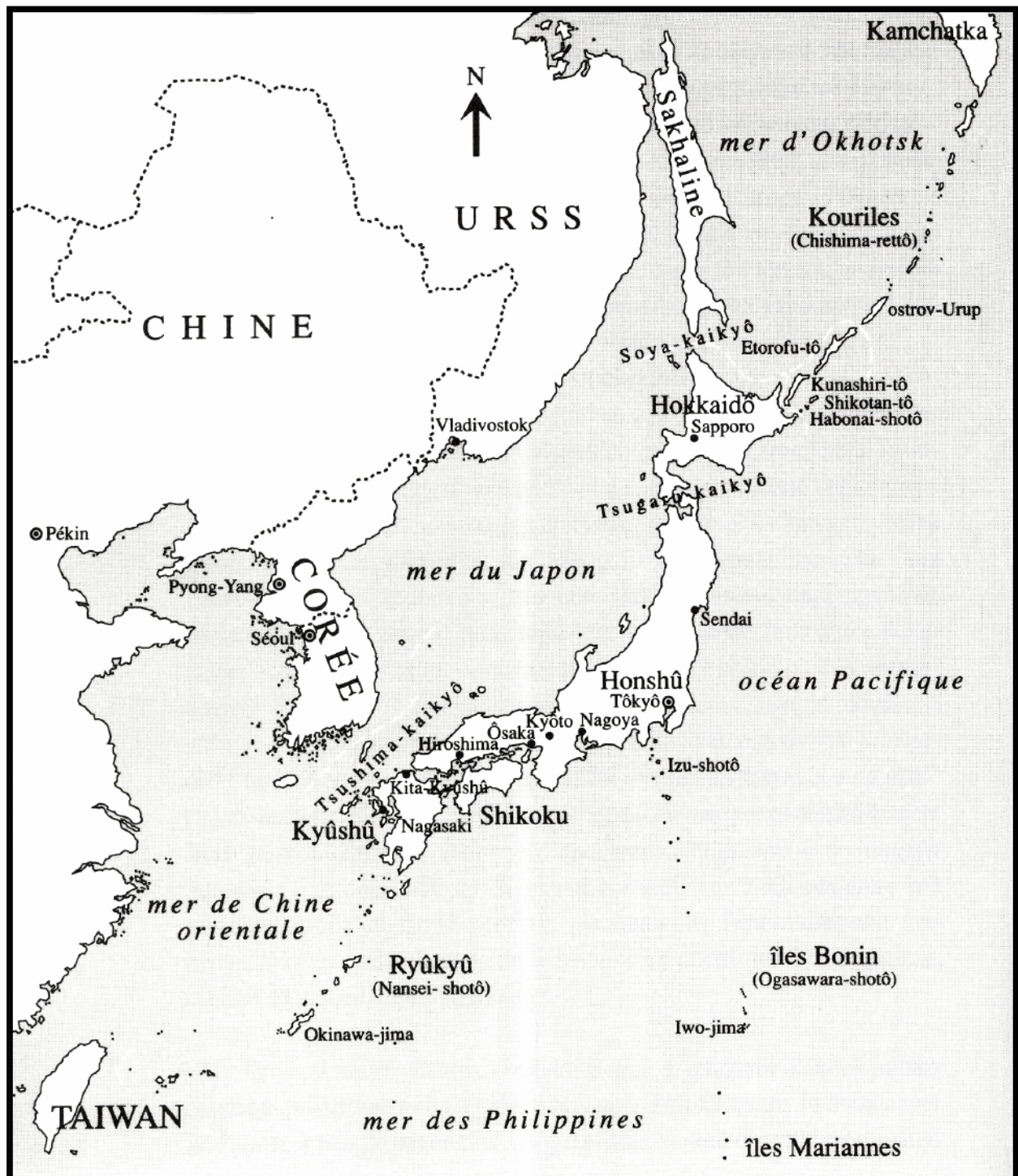
Depuis 1945, le Japon semble ainsi cultiver une sorte d'antimilitarisme sincère qui « l'autorestreint » à un rôle sans envergure sur la scène des puissances mondiales. Il s'est ainsi contraint à renoncer à une force armée offensive et à confier sa sécurité à l'hyperpuissance américaine.

Or depuis la fin de la guerre froide et plus encore depuis le 11 septembre 2001, le Japon révèle une autre image, plus entreprenante, moins pacifiste, voire plus indépendante et plus nationaliste qu'on ne l'imaginait. Cela ouvre la voie à une multitude d'interrogations tant sur la véritable nature de son passé de puissance « virtuelle », que sur son avenir sur la scène internationale et dans le domaine de sa défense. Après plus d'un demi-siècle d'association

¹ Cette doctrine a été appelée « doctrine Yoshida », du nom du Premier ministre Yoshida Shigeru, considéré comme le père de la reconstruction du Japon.

féconde et voulue avec Washington, le Japon ne serait-il pas entrain de décider de retrouver une « normalité » politique, plus en rapport avec sa puissance économique ?

Après avoir rappelé l'origine des liens nippo-américains et la nature de cette alliance, nous essayerons de dégager les signes de ce renouveau stratégique que connaît la société japonaise depuis quelques années ainsi que les évolutions géopolitique et militaire que pourraient connaître « le pays du Soleil Levant » avec son puissant allié.



PREMIERE PARTIE

ORIGINE ET NATURE DES RELATIONS NIPPO-AMÉRICAINES

I.1. ORIGINE DES TRAITES NIPPO-AMERICAINS

Après sa reddition le 2 septembre 1945, le Japon instaure sous l'impulsion des Etats-Unis, une nouvelle constitution qui vise à instaurer la démocratie et à interdire au pays, tout recours à la force armée, comme mode de règlement des conflits inter-étatiques. Cette particularité, énoncée par l'article 9 de la Constitution, a fait l'objet au Japon, de nombreux débats sur sa validité, sans jamais parvenir à l'amender².

L'expansion de la puissance communiste, observée peu après 1945, dans toute la région³, va rapidement contraindre les Etats-Unis à promouvoir une politique respectueuse et constructive de partenariat et d'alliance avec le Japon. Cette politique, concrétisée par un traité de paix⁴ et un accord de sécurité le 8 septembre 1951, permettra de tisser des liens très étroits entre les peuples Japonais et Américain. Cet accord a permis aux Japonais de bénéficier avantageusement de la protection des forces américaines, stationnées sur leur territoire, sans que ceux-ci soient tenus de porter assistance aux États-Unis dans le cas d'une attaque se situant en dehors de la zone de responsabilité japonaise.

En dépit de l'article 9 et d'oppositions souvent violentes de la part de la population⁵, les forces armées Japonaises se reconstituent le 8 mars 1954. Pour bien manifester la rupture avec la politique militariste d'avant 1945, ces forces armées sont appelées "forces d'autodéfense" et sont rattachées à une agence gouvernementale appelée Agence de défense avec, à sa tête, un

² Les opposants à l'article 9 n'ont jamais pu rassembler les éléments nécessaires à une révision constitutionnelle (majorité des deux tiers de l'Assemblée et un référendum) du fait des sensibilités pacifistes de l'électorat.

³ Victoire de MaoZedong en 1949 ; alliance entre l'Union soviétique et la République populaire de Chine en février 1950 ; agression de la Corée du Sud par la Corée du Nord en juin 1950.

⁴ Signé à San Francisco avec les pays vainqueurs, outefois, l'Union soviétique, la Chine communiste et l'Inde refusent de s'associer aux nations signataires.

⁵ Le 1^{er} mai 1952, plusieurs manifestations antiaméricaines de grande ampleur ont lieu à Tôkyô.

directeur général civil ayant rang de ministre d'État. Il n'existe pas de Ministère de la Défense.

I.2. NATURE DU L'ALLIANCE

Initialement déséquilibrée et unilatérale, l'alliance nippo-américaine s'est progressivement structurée pour aboutir aujourd'hui, à un véritable partenariat stratégique. De nouvelles directives sont adoptées en mai 1999. Elles consacrent une plus grande participation des forces d'autodéfense japonaises (FAD) aux côtés des forces américaines en cas d'agression contre l'archipel. Elles étendent aussi le champ d'action du traité aux « environs du Japon » si la sécurité du Japon est menacée et prévoient une coopération militaire renforcée notamment dans le domaine de la lutte contre la menace balistique. L'annonce en 1998 de la participation japonaise à des travaux de recherche communs sur le programme antimissiles (TMD⁶) confirme cette orientation. Ces guidelines représentent un important progrès qui permet d'impliquer davantage l'archipel dans des opérations régionales. Elles améliorent le travail interallié, notamment en ce qui concerne la planification⁷.

Enfin, tout récemment, la déclaration conjointe du 19 février 2005 fait présager un important changement dans la collaboration nippo-étatsunienne sur la sécurité en Asie orientale. Les deux pays sont convenus que le renforcement de leur alliance en Asie-Pacifique comme à l'échelle mondiale, constituait un nouvel objectif stratégique et ont placé, pour la première fois en cinquante ans, la sécurité du détroit de Taiwan au cœur de leurs préoccupations⁸. Les Etats-Unis et le Japon ont décidé de coopérer dans le traitement de tous les facteurs instables en Asie orientale dont la question nucléaire nord-coréenne et la question de Taiwan, consolidant ainsi leur alliance.

I.2.1. UNE ALLIANCE QUI S'INSCRIT DANS UNE STRATEGIE AMERICAINE GLOBALE

La permanence de la présence des États-Unis en Asie-Pacifique est régulièrement réaffirmée par les autorités américaines, dans leur politique asiatique dite « d'engagement and enlargement ». Celle-ci repose sur le maintien d'une présence américaine outre-mer.

⁶ Theater Missile Defence : programme réunissant en Asie, Taiwan, la Corée du Sud et le Japon.

⁷ Une ligne de communication directe entre les centres d'opérations américain et japonais a été créée alors qu'auparavant, la communication s'effectuait par échange d'officiers de liaison.

⁸ Cette déclaration intervient peu après que l'Assemblée populaire nationale de Chine ait approuvé la Loi sur l'antisécession, qui rend l'indépendance de Taiwan illégale

L'objectif est de faciliter la stabilisation régionale, l'extension des valeurs démocratiques et la libre circulation des voies de communication maritimes, axe vitale pour l'économie mondiale. Cette présence militaire permet aux Etats-Unis de mieux contrôler non seulement les leviers économiques que représentent la croissance et la prospérité de la zone asiatique, mais également les ambitions chinoises.

De même, l'imprévisibilité du régime de la république populaire démocratique de Corée justifie non seulement le prépositionnement de 80 000 soldats américains en Corée du Sud, au Japon et à Guam, mais aussi le renforcement de la politique américaine de lutte contre la prolifération. Soutenant cette présence américaine car l'estimant indispensable à la stabilité en Asie-Pacifique, la majorité des États riverains est très attentive aux débats politiques américains concernant la réduction des dépenses militaires et du déploiement militaire américain dans le monde.

La dégradation des conditions de sécurité en Asie du Nord-Est, consécutive au tir de missile balistique nord-coréen le 31 août 1998, tout comme le rapprochement entre la Chine et la Russie, amènent le Japon et la Corée du Sud à s'interroger sur la réalité de la protection offerte par les États-Unis. Le récent resserrement des relations de ces deux pays, principaux soutiens et alliés des États-Unis dans la zone, témoigne de leur volonté de peser davantage dans le dialogue interrégional concernant les problèmes de sécurité.

Enfin, la dernière déclaration du 19 février 2005, met en évidence le lien entre alliance nippo-américaine et stratégie américaine globale, puisque le Japon s'engagerait à apporter son assistance aux Etats-Unis dans leurs opérations de stratégie mondiale.

1.2.2. LES ASPECTS OPÉRATIONNELS

Les articles 5 et 6 du traité de 1960 sont les plus importants. L'article 5 oblige les États-Unis à intervenir aux côtés du Japon en cas d'hostilités vis-à-vis des territoires sous administration Japonaise⁹. L'article 6 permet aux États-Unis d'installer au Japon des points d'appui militaires pour leurs forces terrestres, navales et aériennes. Cependant, l'objet du traité n'est pas uniquement militaire. Il s'applique également à une coopération bilatérale dans le domaine économique.

⁹ Le Japon n'est pas tenu d'assister les États-Unis en cas d'actes hostiles à leur rencontre intervenant hors des territoires sous administration Japonaise

Néanmoins, même s'il contribue de façon significative à la défense du Japon, ce traité a ses limites. En effet, il ne définit pas de stratégie commune aux forces américaines et japonaises comme ce fut le cas pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Les États-Unis n'ont jamais donné de détails sur les modalités de leurs possibles interventions. Seules la présence au Japon de forces américaines dotées d'armements classiques et l'existence d'une structure de concertation permanente constituent pour les Japonais une garantie de participation des États-Unis à la défense de l'archipel. Mais cette garantie s'arrête aux forces classiques. En effet, en raison de la position prise par le Japon sur les armements nucléaires, les États-Unis ont soigneusement évité de donner des précisions quant à la garantie nucléaire qu'ils pouvaient lui apporter. Le Japon s'est engagé dans les années 1960, de manière unilatérale à respecter trois principes : ne fabriquer aucune arme nucléaire, ne pas en posséder, ne pas en laisser entrer sur son territoire.

Les termes de cette résolution servent toujours de règle au gouvernement Japonais¹⁰, bien que l'on puisse se demander si le dernier de ces trois principes n'est pas régulièrement transgressé par les navires de guerre américains qui mouillent dans les ports Japonais avec, très vraisemblablement, leurs armes nucléaires à bord.

En dépit de ces réserves, l'application du traité de sécurité de 1960 est assurée par des rencontres à tous les niveaux de responsabilité, par des études menées en commun et des manoeuvres rassemblant des forces armées américaines et Japonaises destinées à coopérer en temps de crise.

Les rencontres au sommet entre le Premier ministre Japonais et le président des États-Unis, les entretiens entre le directeur général de l'Agence de défense et le secrétaire américain à la Défense, ainsi que les discussions entre les hauts responsables militaires des deux parties, ont lieu régulièrement chaque année. La mise en place du TMD ne pourra qu'aller dans le sens d'une plus grande coordination.

Les manoeuvres militaires communes aux deux pays signifient pour les Japonais, un renforcement à la fois de l'efficacité sur le terrain des troupes alliées et de la crédibilité de l'engagement américain à leurs côtés en cas de crise. Des organes de commandement communs aux deux pays coordonnent l'engagement des troupes. Ces manoeuvres sont fréquentes (plusieurs chaque année), mais souvent d'amplitude limitée, faute de zones

¹⁰ Les trois principes non nucléaire ont été rappelés dans le tout dernier accord de défense en 1997.

d'exercices suffisamment vastes sur et autour du territoire Japonais. Les seules manoeuvres d'envergure auxquelles participent les forces armées Japonaises sont les exercices navals de déminage. Ces dernières sont organisées périodiquement par les États-Unis conjointement avec tous leurs alliés de la zone Pacifique.

Les États-Unis disposent au Japon, de forces prépositionnées (terrestres, navales et aériennes) avec leurs organes de commandement. Elles comprennent en permanence environ 38 500 hommes, une centaine d'avions de combat sur le territoire japonais et autant en Corée du Sud¹¹ et peuvent accueillir dans des délais très brefs de substantiels renforts. En cas d'attaque du territoire, les États-Unis prennent le commandement des opérations nippo-américaines dès que les renforts américains sont en place.

1.2.3. LES ASPECTS TECHNIQUES

La coopération nippo-américaine de défense ne revêt pas uniquement des aspects opérationnels. Elle concerne également la production des armements et, notamment, les transferts de technologies militaires. Cette coopération est ancienne car, dès 1954, Américains et Japonais ont conclu un accord d'assistance mutuelle (Mutual Defense Assistance Agreement). Cet accord a permis aux États-Unis de vendre leurs matériels aux nouvelles forces armées Japonaises et de faire produire sous licence par les entreprises Japonaises, du matériel américain, contribuant au transfert, vers le Japon, des technologies militaires américaines.

Au début de la décennie 80, ces transferts deviennent très importants. Le Japon a même acquis une grande maîtrise dans des technologies non militaires qui donnera lieu à des transferts vers les entreprises américaines, chargés de la fabrication des systèmes d'armes américains.

Une telle demande plaça le gouvernement Japonais dans l'embarras, car elle entraînait une violation des principes qu'il avait établis à deux reprises, pour restreindre les exportations d'armements. Tout d'abord en avril 1967, Sato Eisaku, Premier ministre, avait décidé d'exclure toute vente de matériels militaires aux trois catégories suivantes de pays:

- pays communistes,
- pays sous embargo des Nations unies,
- pays impliqués, ou susceptibles de l'être, dans un conflit international.

¹¹ Corée du Sud : 37140, Japon : 38450, Guam : 3460, Thaïlande : 125, Singapour : 124, Australie : 110 (2004)

Par cette déclaration le Japon ne s'interdisait pas, en théorie, de vendre des armes. Cependant, tout pays demandeur d'armements appartient, plus ou moins, à la troisième des catégories précitées. Refuser de vendre des armes à un pays susceptible d'être impliqué dans un conflit international revient à en renoncer à en vendre à quiconque.

En février 1976, lors du renforcement du plan d'équipement militaire du Japon, le Premier ministre Miki Takeo réaffirme l'interdiction de vente aux trois catégories de pays définies en 1967. Il ajoute que l'exportation vers les pays n'entrant dans aucune de ces catégories sera désormais strictement contrôlée et le commerce des équipements militaires soumis aux mêmes restrictions que celui des armes. Enfin il déclare que le gouvernement s'interdit de favoriser les exportations d'armements.

Malgré ces prises de position très restrictives, le Japon finit par céder aux pressions américaines et, en janvier 1983, il accepte de déroger aux principes qu'il avait établis. En novembre 1983, un échange de notes entre les deux pays concrétise cette décision en faisant référence à l'accord d'assistance mutuelle de 1954 (accord MDA). Les modalités pratiques seront arrêtées en décembre 1985 et placées dans le cadre des structures de mise en oeuvre du traité de sécurité de 1960. C'est au sein de ces structures que se définissent, au coup par coup, les technologies à transférer. Deux projets d'envergure vont accélérer ces transferts : le programme de développement en commun du futur avion d'attaque Japonais (programme FS-X) et la contribution Japonaise au programme américain SDI (*Strategic Defense Initiative*). En contrepartie de leur bonne volonté, les Japonais demandent l'accès aux brevets américains protégés au niveau "secret-défense", ce qu'ils obtiendront en avril 1988, après une grande réticence des Etats-Unis.

Indépendamment de ces dispositions très formalisées, les responsables japonais et américains se rencontrent régulièrement dans le cadre d'un "forum" sur les technologies et les équipements militaires. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges informels leur permettant de mieux comprendre leurs positions respectives et de susciter de futurs projets de développements en commun.

DEUXIEME PARTIE

PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

II.1. SITUATION GEOPOLITIQUE ET SECURITAIRE DU JAPON

Ces dernières années, l'environnement international s'est considérablement modifié. À l'aube du XXI^e siècle, le monde doit faire face à de nouveaux défis : le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, et la persistance ou la résurgence des conflits ethniques et religieux. Ces dangers, qui ne cessent de croître, mettent en péril la stabilité du monde.

La multiplication des attaques terroristes, en particulier depuis le 11 septembre 2001, a remis en cause la sécurité internationale. Toutes les régions du monde sont concernées, mais le terrorisme frappe plus particulièrement l'Asie, comme on a pu le constater en Indonésie et aux Philippines.

Contrairement à l'Europe, l'Asie subit les héritages négatifs laissés par la guerre froide. Ce continent se caractérise par une mosaïque de pays fort différents qui ne partagent pas les mêmes valeurs, ni les mêmes systèmes sociopolitiques. Cette diversité est une richesse, mais aussi un obstacle à la sécurité collective de la région. Des tensions, d'intensité et de nature diverses, subsistent et sont potentiellement déstabilisantes, comme la division de la péninsule coréenne, les revendications chinoises sur les archipels de la mer de Chine et le conflit larvé entre Pékin et Taipei.

Le Japon est l'épine dorsale d'un ensemble d'archipels d'une longueur de 5 000 kilomètres¹², qui s'étend des îles de Sakhaline et des Kouriles (au nord) aux abords de Taiwan (au sud). Il constitue, de ce fait, la pièce principale d'un arc géographique très segmenté et particulièrement stratégique puisqu'il se situe face à un ensemble continental qui héberge encore d'encombrants voisins : une Chine communiste, une Russie au devenir incertain et une

¹² Voir carte du Japon dans la chapitre d'introduction

Corée du Nord refermée sur elle-même, dont les accès à l'océan Pacifique sont contrôlés par le Japon.

Par ailleurs, le Japon est un pays pauvre en « matières premières stratégiques », ce qui se traduit par une dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger, en particulier pour les hydrocarbures¹³. Il est contraint de se fournir à l'extérieur, en diversifiant ses sources d'approvisionnement, notamment en direction de l'Indonésie, et en développant son programme de nucléaire civil. La sécurité des lignes d'approvisionnement est donc vitale pour le Japon, d'où son attachement à la libre circulation dans les détroits malais, en mer de Chine du Sud, et autour de Taiwan.

Les Japonais savent qu'ils ne pourront en aucun cas remplacer militairement les États-Unis dans la région. Mais, ils sont désormais conscients qu'il leur faut s'impliquer davantage dans leur défense et ne pas laisser, aux seuls américains, l'avenir de leur sécurité

II.2. L'EMERGENCE DU ROLE DU JAPON EN ASIE

Pendant longtemps, le Japon a adopté dans ses relations diplomatiques une attitude extrêmement discrète, alignant le plus souvent ses positions sur celles des États-Unis. Mais cette allégeance, pleinement assumée, constitue une faiblesse structurelle pour le Japon. Il est, depuis longtemps, conscient de sa dépendance excessive vis-à-vis des États-Unis pour assurer la sécurité et la défense de ses intérêts. L'absence de leadership politique et le manque d'autonomie de sa diplomatie est corollaire de cette alliance unilatérale avec les États-Unis. C'est l'effondrement soviétique qui a permis au Japon d'amorcer un changement progressif d'attitude, en cherchant à occuper une place plus en rapport avec sa puissance économique.

Ce changement s'est articulé autour d'une part, un axe est-ouest entre les États-Unis et l'Europe et d'autre part, un axe nord-sud vers les pays à économie libérale de l'Asie-Pacifique

À quelques exceptions près, les relations depuis les années 90 avec le reste du monde se rattachent, plus ou moins, à l'un de ces deux axes. La diplomatie japonaise est ainsi conduite le plus souvent à partir des relations économiques établies par les entreprises du pays. Ayant renoncé à s'appuyer sur un instrument militaire pour établir ses relations inter-

¹³ en 1990, 72 % de ses importations provenaient du golfe Persique.

gouvernementales, le Japon ne peut que compter sur son économie et ses aides au développement pour exercer son influence et préserver ses intérêts.

Ces aides au développement représentent des sommes considérables et se concentrent essentiellement sur l'Extrême-Orient et l'Asie du Sud, où le Japon détient une position quasi-hégémonique. C'est vrai aussi pour les investissements et le commerce extérieur, notamment vis-à-vis des pays de l'ANSEA, où la part du commerce extérieur en direction du Japon a augmenté régulièrement au détriment de celle des Etats-Unis. Ainsi, le Japon s'est placé rapidement au coeur du développement de cette région. Cette position stratégique renforce considérablement ses relations avec les Etats-Unis et les pays asiatique.

Depuis la fin de la guerre froide, l'action japonaise en Asie est appréciées¹⁴, notamment en Thaïlande, en Indonésie, en Birmanie ou au Philippines, pays qui ont souffert de l'occupation japonaise et qui ont renforcé leur alliance avec le Japon à tous les niveaux de l'establishment politique. Le fait que la première intervention militaire à ce titre ait eu lieu au Cambodge (pays hautement symbolique pour le Japon), fut l'occasion de légitimer aux yeux des puissances asiatiques et du monde, l'émergence du rôle du Japon en Asie. La Chine ne s'y est pas opposée, car elle sait que le Japon est condamné à jouer un rôle majeur dans la région.

Dans cet environnement mondial et régional, la politique officielle de sécurité nationale du Japon s'appuie depuis quelques années sur trois grands piliers :

1. maintien du système de sécurité nippo-américain. le Japon estime qu'une présence américaine en Asie contribue non seulement à sa sécurité, mais également à la paix et à la stabilité de toute la zone Asie-Pacifique.
2. amélioration des capacités de défense du Japon, dans le respect de l'article 9 de la constitution¹⁵. Le Japon souhaite mener cette transformation en évitant qu'elle ne soit interprétée comme une menace pour les autres pays.
3. accélération des efforts diplomatiques engagés pour favoriser la sécurité dans le monde, et améliorer ainsi la sécurité nationale du Japon.

Bien que soumis à une Constitution « pacifique », les gouvernements japonais ont mis en œuvre une série de mesures, permettant au Japon de projeter ses forces d'autodéfense dans diverses régions du monde, en vue d'apporter une aide pour le maintien de la paix et la

¹⁴ Le Japon a joué un rôle majeur après le tsunami en Asie, y compris par l'envoi de bâtiments dans les zones touchées. La loi Japonaise de 1992 dite « PKO », avait été relativement bien accueillie en Asie.

¹⁵ Le principe d'un système de sécurité japonais qui se limite à sa propre défense et interdit l'emploi de la force à des fins offensives, est maintenu. Le pays rappelle régulièrement « qu'ayant retenu les leçons du passé », sa politique japonaise de défense est dictée par « la détermination de ne plus jamais recourir à la guerre offensive ».

reconstruction de pays dévastés par les conflits. De plus, avec la «loi de mesures spéciales pour la lutte contre le terrorisme », votée en octobre 2001, le Japon a pu envoyer des navires dans l'océan Indien pour apporter un soutien logistique aux forces américaines dans la lutte contre Al-Qaïda.

Le Japon semble donc avoir pris conscience plus que jamais du rôle qu'il doit jouer pour contribuer à la stabilité du monde. Il est déterminé à participer activement à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix dans le monde, en mettant à la disposition de la communauté internationale son personnel civil et militaire. Le Japon a également pris des initiatives pour construire et développer des collaborations régionales en Asie. Cet engagement s'inscrit dans un cadre multilatéral respectueux du droit international.

Ce nouveau rôle que joue le Japon pour la sécurité régionale et internationale, est encouragé par l'allié américain. Cela éveille d'ailleurs un intérêt auprès des autres pays asiatiques. L'ASEAN, en particulier, y voit la possibilité de contrebalancer l'influence grandissante de la Chine dans la région.

Pour ces pays, les initiatives diplomatico-militaires du Japon face à la crise nord-coréenne ou dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime serviront de tests pour évaluer la crédibilité du Japon en matière de sécurité. Par ailleurs, le déploiement inhabituel des forces d'autodéfense sur le terrain et les récentes déclarations en coopération avec les Etats-Unis, sur les questions de sécurité en Asie orientale, dont Taiwan, soulignent que le Japon est désormais prêt à assumer de nouvelles responsabilités dans le domaine stratégique.

II.3. LES INQUIETUDES JAPONAISES VIS-A-VIS DES ETATS-UNIS

Les relations nippo-américaines n'ont pas toujours été idylliques. Plusieurs événements ont été à l'origine de méfiance et de malentendus transpacifiques comparables à ceux qui se sont développés en Europe.

Tout d'abord, des doutes sur la puissance et la fiabilité de l'allié américain apparaissent dès les années 1970. La fin tragique de l'engagement américain en Indochine, la négociation menée par Henry Kissinger avec la Chine populaire et l'« abandon » de Taiwan, sans que les diplomates de Tôkyô n'en n'aient été avisées au préalable, ont conduit à une certaine perte de confiance vis-à-vis des Américains. Dans les années 90, naît et se développe aux Etats-Unis,

un courant nippophobe, auquel répond une réaction américanophobe au Japon sur fond de rivalités commerciales et économiques, qui ne contribuent pas à apaiser les inquiétudes japonaises vis-à-vis de son puissant allié. De ces tensions, émergera des études de rapprochement sino-japonais ou sino-américain, voire d'Union Asiatique sur le modèle européen.

En matière de défense, les Américains ont souvent reproché aux Japonais de n'y consacrer que 1 % de leurs ressources, alors qu'eux-mêmes dépensaient en proportion six à sept fois plus. De son côté, le Japon a souffert dans les années 90 ne pas pouvoir choisir librement les armements majeurs équipant ses forces d'autodéfense. Ainsi, les dirigeants Japonais garde une grande amertume de la façon dont a été engagée la coopération industrielle nippo-américaine pour la construction du FS-X¹⁶. Plus récemment, la manière autoritaire adoptée par les États-Unis pour imposer au Japon le versement d'une contribution financière¹⁷ au coût des opérations militaires menées lors de la Première Guerre du Golfe, a profondément choqué l'ensemble de la population de l'archipel.

Par ailleurs, si les tensions avec Washington se sont depuis grandement améliorées au niveau politique, comme en témoigne la déclaration du 19 février dernier, beaucoup de Japonais sentent que les intérêts de Washington divergent de ceux de Tôkyô et se demandent souvent si les actions militaires et diplomatiques américaines autour du globe, contribuent à la sécurité du pays et plus largement s'ils servent les intérêts du monde. Le retrait des États-Unis du protocole de Kyôto, rédigé sous la présidence du Japon et l'élimination du traité de limitation ABM (Anti-Ballistic Missile) conclue avec la Russie ont été très mal ressentis par la population. Enfin, les Japonais reprochent aux États-Unis de délaissier la crise nord-coréenne et de manquer des occasions stratégiques pour résoudre le problème pacifiquement¹⁸.

II.4. L'IMPACT DU 11 SEPTEMBRE SUR L'ALLIANCE

La guerre menée par les États-Unis contre le terrorisme a révélé qu'après l'euphorie du multilatéralisme, le monde était redevenu plus bipolaire qu'avant l'effondrement soviétique.

¹⁶ Le développement national d'avion de combat pour les forces aériennes japonaises est transformé en 1986, sous la pression de Washington qui souhaite le contrôler, en projet nippo-américain, occasionnant plus de deux ans de retard. L'avion ressemble étrangement au F16 américain.

¹⁷ Fixée à 13 milliards de dollars par les Américains soit 20 % du coût de l'opération militaire.

¹⁸ Selon les Japonais, les États-Unis ont décidé d'isoler la Corée du Nord et de la cataloguer dans les pays appartenant à « l'axe du mal », alors qu'elle donnait des signes d'ouverture.

Aujourd'hui, il n'y a même plus d'alternative possible pour un éventuel « non-aligné » comme cela était le cas durant la guerre froide. Les pays de l'Asie, comme le reste du monde, sont sommés par Washington de choisir entre le terrorisme et le « camp du bien ». Cette radicalisation des positions américaines, consécutive au traumatisme du 11 septembre 2001, devrait conduire à une clarification du paysage stratégique en Asie, sinon à une confirmation voire à une modification des alliances. Ainsi, le gouvernement Bush a annoncé sans surprise, un redéploiement stratégique des forces militaires américaines dans le monde. Ce redéploiement conjugué avec un rapprochement avec Moscou, aura en Asie, une influence considérable sur les rapports de force et les équilibres stratégiques régionaux.

En décembre 2004, les Etats-Unis ont dévoilé une première esquisse de projet concernant ce redéploiement en Asie. Mais en proposant au Japon de concentrer une force unique avec son commandement¹⁹ sur le territoire japonais, ce projet a provoqué des tensions dans les relations entre les deux pays.

En effet, le traité de sécurité nippo-américain oblige l'Archipel à fournir aux Etats-Unis des bases militaires. Cependant, cette obligation doit s'inscrire dans le cadre du maintien de "la sécurité du Japon" et de "la paix et la sécurité internationale en Extrême-Orient". Malgré les changements récents, l'intervention des forces américaines à partir de leurs bases nippones dans des régions s'étendant jusqu'au Moyen-Orient ne peut se justifier, compte-tenu de la clause dite "extrême-orientale" de l'accord. L'éventuelle implantation du commandement américain rend donc obsolètes à la fois l'objectif du traité et sa clause relative à la zone d'application. De plus, cela risque de compliquer les relations entre le Japon et ses voisins d'Asie.

S'il est normal que Tôkyô se soit jusqu'à présent montré réticent à cette proposition, elle pourrait néanmoins conduire à reconsidérer la question de l'alliance avec les Américains, plus que celle de la légalité. La crise irakienne a révélé au Japon que le traité de sécurité nippo-américain ne résout pas tous les problèmes de sécurité. Si les Etats-Unis sont la seule superpuissance dans le monde et qu'il vaut mieux adhérer que s'y opposer, la situation en Irak montre qu'il ne suffit cependant pas que les autres pays s'alignent sur leurs positions pour garantir la sécurité dans le monde.

¹⁹ Dont le quartier général du 1er corps de l'armée de terre, actuellement localisé dans l'Etat de Washington, *Courrier International* N°731 – « L'Archipel deviendra-t-il un porte-avions américain ? » par Kazuhiko Yatabe.

Sans remettre pour autant en cause l'alliance nippo-américaine, on constate un décalage grandissant entre, d'une part, l'intention affichée par les Etats-Unis d'agir militairement partout où bon leur semble et d'autre part, le traité qui fonde l'alliance nippo-américaine. Ce décalage provoque une tension²⁰ palpable au Japon, où chaque aspect particulier du problème repose la question de la nature des liens qui l'unisse à son puissant partenaire. Par ricochet, cela relance le débat sur le rôle des forces d'autodéfense ainsi que la légitimité de la Constitution pacifiste.

Le risque d'une rupture avec les Etats-Unis, bien qu'improbable à court terme, est cependant possible si Washington poursuit une politique de radicalisation qui s'oppose aux règles internationales. Le Japon risquerait d'être confronté à un paradoxe diplomatique et relationnel important. Il lui faudrait choisir entre une orientation fondamentalement multilatérale via les organisations internationales ou régionales et une alliance stratégique exclusive avec un partenaire qui s'enfonce dans l'unilatéralisme international.

II.5. LE RENOUVEAU STRATEGIQUE DU JAPON

Depuis septembre 2001, on constate un changement progressif d'attitude du Japon dans les affaires tant extérieures qu'intérieures. De nombreux évènements, montrent une émancipation, un gain d'assurance, de fermeté et d'autonomie pour tout ce qui concerne la sécurité et la défense du pays.

L'évènement de la destruction à l'arme lourde d'un bateau espion nord-coréen le 18 décembre 2001, a probablement été le premier signe de cette évolution. C'était la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale que la marine japonaise coulait un bateau qui ne répondait pas aux tirs de semonce. Un tel comportement aurait été inimaginable il y a seulement 10 ans. Le fait que Tôkyô ait soudainement décidé d'utiliser la force armée est un signe majeur du renouveau stratégique du Japon.

Ce changement a été confirmé en octobre 2002, lorsque la Corée du Nord a admis qu'elle développait un programme d'armement nucléaire et était en possession de quelques armes. Cette révélation a créé un véritable débat au sein de la société japonaise concernant la pertinence d'un armement nucléaire national. Ce débat a révélé qu'en 1995, Tôkyô avait mené dans le plus grand secret, des études de faisabilité d'armes nucléaires. Alors qu'à l'époque,

²⁰ Voir Courrier International N°731 – « L'Archipel deviendra-t-il un porte-avions américain ? » par Kazuhiko Yatabe.

une telle information aurait probablement déclenché les plus graves protestations dans le pays, la population est restée silencieuse en 2003. En février, le directeur général de l'Agence de défense, Shigeru Ishiba a averti la Corée du Nord, que le Japon était prêt à lancer une attaque préventive pour se défendre. Il confirma cette déclaration à Londres, le 15 septembre 2003.

D'autres membres influents tant du gouvernement japonais que des médias ont renchéri, en soulignant que leur pays devait mieux préparer ses outils de défense et même développer si nécessaire des armes nucléaires, en rappelant que à ce sujet que « la constitution ne l'empêchait nullement »²¹. Dans l'opposition, Ichiro Ozawa, chef du Parti Libéral, a déclaré de son côté « qu'en produisant trois à quatre milles têtes nucléaires, le Japon était capable de contrer n'importe quelle menace chinoise ». Cette année, les dépenses consacrées au développement de missiles s'élèvent à 1,2 milliards de dollars soit neuf fois plus que le budget total dépensé en 4 ans, entre 1999 et 2003.

Durant l'été 2002, Greenpeace a demandé à l'Union Européenne de cesser toute relation commerciale avec le Japon pour protester contre les tentations nucléaires de Tôkyô. Parmi ses signes d'inquiétudes, Greenpeace dans son rapport a mis en évidence une augmentation anormale des réserves de plutonium au Japon, (38 tonnes de matières radioactives constatées en 2002, 145 tonnes estimées pour 2020). Sachant que 5 kilogrammes sont suffisants pour construire une bombe, le Japon sera capable d'ici quinze ans de produire près de 30 000 têtes nucléaires, s'il maintient sa politique de stockage. Ce stock est l'un des plus important du monde. Le rapport note aussi que « le programme spatial nippon permet d'ores et déjà, de construire les systèmes d'armes nucléaires les plus perfectionnés du monde ». Le Japon dispose des moyens pour passer très rapidement au stade de puissance nucléaire déclarée. Cette perspective est peu compatible avec une alliance trop étroite avec les Etats-Unis.

Excepté dans les milieux d'extrême droite, les déclarations sur le nucléaire militaire auraient été impensables quelques années plus tôt. Les mouvements de protestation semblent chaque année plus discrets et les orateurs nationalistes de moins en moins inquiétés et de plus en plus écoutés. Le drapeau et l'hymne national, réapparaissent dans les cérémonies, les

²¹ Déclaration du chef de cabinet du Premier Ministre, M. Yasuo Fukuda, en 2002.

écoles, les rencontres sportives. Beaucoup de Japonais²² estiment que la Constitution n'accorde pas une place suffisante au patriotisme et réclament un amendement.

Autre signe qui témoigne de ce renouveau stratégique, est le durcissement progressif de l'attitude du Japon face à son puissant voisin, la Chine. Depuis quelques années, le Japon affiche clairement ses positions stratégiques, comme en témoignent son opposition au projet de certains pays européens d'obtenir la levée de l'embargo²³ sur les ventes d'armes à la Chine et la déclaration du 19 février 2005, où le Japon a décidé d'intégrer la question taiwanaise au cœur de ses préoccupations stratégiques avec les Etats-Unis. Si le Japon n'ose pas encore développer des relations officielles avec Taiwan, c'est la première fois que le Japon, dont les approvisionnements en hydrocarbure en provenance du Moyen-Orient transitent par le détroit, se met à ce point en avant sur la question taiwanaise dont le statu quo sert ses intérêts régionaux²⁴. Sans s'opposer à la thèse officielle selon laquelle il n'existe qu'une seule Chine dont Taiwan est appelée à regagner le giron à terme, le Japon veut tempérer les pressions chinoises tant sur Taiwan que sur l'Alliance nippo-américaine. En effet, la Chine rappelle régulièrement que cette alliance est périmée du fait d'un contexte historique aujourd'hui achevé. Or la présence de 500 à 600 missiles chinois, installés et braqués sur Taiwan depuis la fin de la guerre froide, ne contribuent guère à clôturer le chapitre des guerres froides.

II.6. L'EMERGENCE D'UN NATIONALISME NIPPON MODERE

Outre ces constatations, d'autres signes au sein de la société japonaise sont à noter comme la question des nouveaux manuels d'histoire prévus pour la rentrée 2005 et les visites répétées du Premier Ministre au sanctuaire religieux Yasukuni.

Depuis près de 20 ans, les visites des leaders japonais à ce sanctuaire constituent l'une des principales sources de friction entre le Japon et ses voisins. Symbole de l'impérialisme japonais d'avant-guerre, ce sanctuaire héberge les soldats nippons morts pour la patrie, dont des criminels de guerre de catégorie A. Bien que le tribunal de Fukuka (au sud de l'archipel) ait considéré ces visites, contraires à la Constitution²⁵, le chef du gouvernement a affirmé

²² Courrier International, N°702, p 36, avril 2004 et N°723 de septembre 2004. Une loi légifère depuis quelques années les deux symboles de l'états (drapeau et hymne national) et des instructions très précises ont été publiées par la commission de l'éducation pour les cérémonies de remise des diplômes, 250 enseignants ont été sanctionnés pour avoir dérogé au règlement.

²³ L'embargo européen sur les ventes d'arme à la Chine a été décrété en 1989, au lendemain de la répression du soulèvement pro-démocratique de Tiananmen par les autorités chinoises.

²⁴ Le Japon n'a pas hésité à adresser, fin 2004, une invitation au chef de file des séparatistes radicaux de Taiwan

²⁵ L'article 20 de la Constitution sépare l'Etat de la religion. La plainte avait été déposée par seulement 211 citoyens.

qu'il ne renoncerait pas à ce rituel, sachant que la majorité des Japonais y était favorable²⁶. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à fréquenter le sanctuaire Yasukuni. Selon un sondage réalisé par l'Asahi .Shirnbun en avril 2004, 63 % des 20-30 ans étaient favorables à une révision de la Constitution pacifiste issue de la seconde guerre mondiale pour que soit légalisée l'existence d'une armée régulière. Les plus âgés eux, exprimaient majoritairement leur opposition à cette révision. Ce sont aussi des jeunes qui emplissent les stades, où ils n'hésitent plus à brandir le drapeau national et à reprendre en chœur l'hymne japonais souvent décrié par le passé. Ce mouvement s'accompagne d'une redécouverte de la langue japonaise et d'un retour au terroir. Même si la jeunesse reste très ouverte aux influences occidentales, elle est désormais très fière de son passé et de ses racines. A ses yeux, la honte d'être japonais, c'est-à-dire de supporter le poids du passé militaire et agressif, n'a plus lieu d'être.

Ce « petit » nationalisme japonais s'apparente à une quête identitaire pour une génération livrée à elle-même au lendemain de la crise des années 1990. Il pourrait cependant grandir si, demain, les dérapages incontrôlés du côté chinois devaient se multiplier.

Parallèlement, l'opinion publique commence à se lasser des excuses formulées par les gouvernements sur le passé du Japon. Beaucoup pensent que le pays en a déjà fait assez depuis 60 ans. Un nouveau manuel d'histoire choisi par la préfecture de Tôkyô pour les élèves d'un nouvel établissement d'enseignement secondaire a suscité des réactions violentes de la part des Chinois et des Coréens.

Pour les experts²⁷, ce manuel ne donne pas une vision impartiale de l'Histoire. Il aurait tendance à présenter la période qui s'est déroulée entre l'incident de Mandchourie (marquant le début de la colonisation, en 1931) et la guerre du Pacifique, sous un jour trop favorable au Japon. Cela empêcherait de comprendre les erreurs qui ont précipité le pays dans la guerre et d'en tirer les leçons de l'Histoire. Une autre caractéristique de ce manuel est la place importante qu'il accorde à la notion de dévouement à la nation. Non seulement il s'étend longuement sur les missions des kamikazes en citant des messages et des poèmes d'adieu laissés par les pilotes, mais il incite aussi les jeunes à réfléchir aux sentiments d'exaltation et de fierté que les japonais ont dû éprouver pendant la guerre.

²⁶ Le premier ministre japonais a pour la quatrième fois depuis son arrivée au pouvoir, rendu hommage aux héros du sanctuaire Yasukuni.

²⁷ Numéro du mensuel Ronza, professeur Makoto Iokibe, de l'université de Kobe.

Jusqu'à maintenant, le nationalisme était toujours resté en marge du débat populaire, mis à l'écart par un phénomène de rejet collectif. Associé inconsciemment à la puissance militaire, le nationalisme a longtemps été relégué au plus profond de l'identité japonaise comme une sorte de « démon intérieur » qu'il fallait coûte que coûte éviter de réveiller. Cet état de psychose intérieure qui a longtemps empêché le réarmement normal du pays, semble s'amenuiser depuis quelque temps, comme le suggère la déclaration supra du directeur général de l'Agence de défense sur le nucléaire et les transformations menées dans les forces armées.

Sans une armée crédible, le Japon ne peut que suivre son allié. Mais les maladresses américaines soulignées précédemment, ont renforcé les sentiments nationalistes des Japonais et les partisans du nucléaire. L'Article 9 est affaibli un peu plus encore. Si Pyongyang n'est pas désarmé rapidement, le Japon pourrait être tenté par la voie nucléaire, car le projet de défense antimissile de théâtre, aussi performant soit-il, est incapable de garantir leur sécurité de manière absolue. C'est pourquoi la seule réponse sérieuse du Japon ne peut être que d'ordre nucléaire et balistique. Soulignons que la puissance spatiale du Japon permet une reconversion éclairée des missiles très performants et qu'elle maîtrise parfaitement la fabrication de sous-marins.

Sur cette voie du réarmement, un autre aspect psychologique doit être pris en compte : c'est celui du peu de considérations de la part des autres pays, du rôle du Japon sur la scène internationale. Premier investisseur et fournisseur mondial d'aide au développement, le Japon apporte une contribution massive à toutes les instances internationales (ONU, Banque Mondiale, Banque pour le développement en Asie). Malgré cela, aucun Japonais n'a encore été nommé à la Banque Mondiale ou au FMI et le premier qui occupa un poste important fut Sadako Ogata en 1991 à la tête du HCR (Haut Comité aux Réfugiés).

Ce manque de reconnaissance a profondément marqué les Japonais qui y ont vu un signe de dédain et une injustice morale. Il est probable que le Japon a dû se demander bien souvent si un réarmement militaire n'était pas un moyen plus simple et plus efficace pour remédier au manque de respect international dont il souffre.

Un autre facteur influent sur la montée du nationalisme japonais est celui de l'économie. Entre 1920 et 1940, le manque de réformes économiques en a été l'une des causes principales. Aujourd'hui, le Japon est confronté à des défis qu'il lui faut

impérativement relever pour son avenir : le système des retraites, les dépenses de santé, la comptabilité des entreprises, la lutte contre la corruption, l'ouverture du pays à la concurrence, la fin des monopoles d'état, le manque d'initiative au sein des entreprises, le vieillissement de sa population. Tout retard dans les réformes fait le jeu des mouvements nationalistes. Ces derniers sont conscients que ces réformes sont difficiles à mener car elles touchent à la nature profonde de la société japonaise. Selon le ministère de la santé, les plus de 65 ans représentent 26 % de la population et atteindront 36 % en 2050. Le nombre d'actifs par retraité passera pour la même période de 4 à 1,5. De manière surprenante, les nationalistes encouragent l'immigration, comme moyen de combler le déficit d'actifs et de garantir l'avenir du Japon.

Devant la modération des idées des nationalistes, nombreux sont ceux qui ne savent pas ou qui refusent d'accepter qu'ils sont nationalistes, tant ce terme reste entaché de mauvais symboles du passé. Ceux qui se disent nationalistes sont généralement des professionnels, formés à l'étranger, ouverts sur le monde extérieur et profondément attachés aux traditions. La plupart d'entre eux ont découvert dans les pays occidentaux que l'on peut être nationaliste de centre droite voire de centre gauche sans basculer pour autant dans l'ultranationalisme. Peu de Japonais sont extrémistes, beaucoup rêvent simplement d'un Japon respecté sur la scène mondiale, politiquement influent et militairement proportionné à son rôle de contributeur important dans les affaires internationales.

Ishihara est le plus connu de ces nouveaux nationalistes et peut-être le politicien le plus populaire du Japon. En avril 2003, il a remporté les élections avec près de 70 % des suffrages soit le plus haut score obtenu dans l'histoire démocratique du pays²⁸. En 1989, avec le cofondateur de l'entreprise Sony, Akio Morita, il écrit un des livres les plus controversés de l'après-guerre : *Le Japon peut dire Non !* Dans cet ouvrage, vendu à plus d'un million d'exemplaires, il estimait que les Etats-Unis avait plus à gagner du Japon que le Japon des Etats-Unis. Bien que Morita ait désavoué le livre par la suite, Ishihara a permis de rendre abordable l'idée d'un nationalisme modéré, permettant à de nombreux Japonais ordinaires d'embrasser la cause d'un Japon moins complexé. Tout en étant favorable à l'alliance avec les Etats-Unis et au maintien de leur présence militaire sur l'archipel, Ishihara souhaite la modification de l'article 9 convaincu que pour être indépendant, le Japon doit disposer d'une armée crédible et efficace.

²⁸ La démocratie a été mise en place par la constitution en 1947

Politiquement indépendant, Ishihara avec son franc-parler et sa sincérité, jouit d'une grande popularité. Bien qu'il ait peu de chance d'accéder au poste suprême, beaucoup estiment qu'il est le seul capable de redonner confiance aux Japonais, de les réconcilier avec un Japon moins timide, plus à l'aise dans son rôle de « nation puissance ». En 2003, il a fortement fustigé le gouvernement Koizumi lors de l'affaire des déserteurs nord-coréens. Ces derniers s'étaient réfugiés à l'ambassade du Japon à Pékin et les forces chinoises les avaient récupérés après avoir investi illégalement l'ambassade. Bien avant qu'il ne devienne un sujet d'intérêt national, Ishihara a aussi eu un discours extrêmement ferme quant à l'affaire des enlèvements de citoyens Japonais par la Corée du Nord dans les années 1970 et 1980. De même, lors du tir du missile balistique nord-coréen Taepodong en 1998, ses protestations avaient aussi été les plus remarquées par l'opinion publique.

II.7. VERS UNE REFORME DE LA CONSTITUTION ?

Dès que le Japon retrouva son indépendance en 1951, avec la signature du Traité de paix de San Francisco, les polémiques sur la réforme de la Constitution commencèrent aussitôt. Mais à l'époque de la guerre froide, le débat sur la réforme de la Constitution était considéré comme tabou. La situation s'est complètement transformée après la fin de la guerre froide. L'élément déclencheur fut, en 1991, le débat au Parlement sur la guerre du Golfe. Le point de litige portait sur la manière de concilier l'utilisation des Forces d'autodéfense, comme contribution internationale, avec le texte même de la Constitution. La loi, votée en 1992, sur la participation aux Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (PKO) ouvrit la voie au déploiement à l'étranger des Forces d'autodéfense. Après les attentats terroristes de septembre 2001, des navires des Forces maritimes d'autodéfense ont été envoyés en mission dans l'océan Indien pour fournir un soutien logistique à la guerre en Afghanistan. Cette année, un contingent des forces d'autodéfense terrestres a été envoyé en Irak. Ce déploiement à l'étranger, sans avoir changé la Constitution, a eu pour effet d'augmenter, au sein des partis de la coalition gouvernementale et de ceux de l'opposition, le nombre de voix qui dénoncent « le décalage entre la Constitution et la réalité ». Cela relance le débat sur la réforme constitutionnelle.

Le débat progresse, grâce aux différentes commissions d'enquête sur la Constitution. Créées en 2000 par le Parlement et les différents partis politiques, ces commissions prévoient la rédaction d'un rapport final d'ici le printemps 2005. Selon l'enquête menée par le journal

Mainichi Shimbun auprès de chaque député au sujet de la Constitution (le taux de réponse a été de 75,5 %), 78 % d'entre eux se prononcent pour la réforme. Il est probable qu'une proposition concrète de projet de réforme constitutionnelle soit élaborée d'ici le 50^e anniversaire de la fondation du PLD²⁹, en novembre 2005, puisque l'actuel premier ministre japonais en a fait une promesse électorale.

II.8. EVOLUTION DES MENTALITES ET DE LA SOCIETE JAPONAISES

Le Japon a jusqu'à présent, toujours réussi à contourner l'Article 9 chaque fois qu'il en avait besoin (traité « APPO », loi « PKO », participation en Irak). Aujourd'hui, l'opinion publique a changé ; une majorité³⁰ de Japonais est favorable une remilitarisation de ses forces à l'image des autres grandes puissances développée. Affichant le troisième budget militaire du monde, les forces d'autodéfense sont réputées peu opérationnelles et faiblement armées comparées à celles de ses voisins. Cela inquiète de plus en plus la population qui prend conscience depuis 2001, des menaces qui pèsent sur le Japon, en particulier avec la crise nord-coréenne. .

Cette évolution s'explique aussi par un changement de génération. En effet, de plus en plus nombreux sont les Japonais qui n'ont connu ni la guerre, ni l'occupation américaine, ni même les manifestations contre le traité de sécurité nippo-américain. On peut lire dans un éditorial du journal Asahi Shimbun³¹: « Parmi la génération des 20-30 ans, les partisans de la réforme dépassent les 60 %. Il semblerait qu'un nombre croissant de Japonais, notamment les jeunes, souhaitent une Constitution qui convienne davantage à leur sensibilité ». Beaucoup ont désormais pris conscience de l'étrangeté de l'interprétation selon laquelle le droit d'autodéfense collective existe mais qu'il est interdit d'en user. Il constate avec amertume le fossé qui sépare la législation actuelle de la réalité.

La disparition progressive de la génération qui a subi la défaite et ses horreurs, provoque naturellement le « retour à la normale » du nationalisme qui caractérise toute société démocratique. Sans les témoins directs des événements qui ont conduit le nationalisme

²⁹ PLD : Parti Libéral Démocrate

³⁰ A l'occasion du 57^{ème} anniversaire de la Constitution, le 3 mai 2004, les principaux journaux (Asahi Shimbun, Nikkei Shimbun, Yomiuri Shimbun et Mainichi Shimbun.) ont effectué des sondages. Selon le journal Asahi Shimbun, le pourcentage des personnes interrogées approuvant l'assertion « une révision est nécessaire » dépasse pour la première fois le seuil des 50 %, avec 53 % (contre 47 % lors de la dernière enquête effectuée en 2001), tandis que 35 % des sondés optent pour la réponse : « elle n'est pas nécessaire » (contre 36 % en 2001). Le mouvement en faveur de la réforme a désormais pris une importance sans précédent au sein de la population

³¹ Informations tirées de l'article, rédigé par la Fondation Foreign Press Cente, Japan Brief EPC N° 0419 du 20 mai 2004.

populaire au fascisme, le nationalisme nippon va inévitablement renaître de ses cendres. Et cela, d'autant plus vite, que la nouvelle génération a grandi dans une embellie économique qui plaçait leur nation en tête des puissances économiques régionales et mondiales. Mais la crise économique de 1998, a eu des effets psychologiques importants. La génération qui a participé à la reconstruction du pays, espérait que leurs enfants et petits-enfants vivraient de mieux en mieux. Or elle réalise que leur descendance va connaître des difficultés importantes générées par le problème des retraites, des dépenses de santé et de l'environnement.

Contrairement à la majorité des pays asiatiques, la Chine a parfaitement résisté à la crise de 1998 et ambitionne depuis, d'assumer un rôle influent dans la région. Attirant la plupart des capitaux asiatiques, la Chine affiche des ambitions de puissance, de domination et revendique des territoires avec pratiquement tous ces voisins. L'empire du Milieu applique un principe stratégique simple qui rappelle celui du Japon d'avant-guerre : une puissance économiquement forte se doit d'être une puissance politique tout aussi forte.

Avec le Japon, la Chine se dispute l'archipel de Senkaku, qui a été déclaré depuis 1895 comme faisant partie du Japon. Tôkyô suspecte Pékin d'avoir, durant des manœuvres militaires, placé des mines aux abords de l'archipel et d'y mener des missions de reconnaissance des fonds marins. Les dépenses militaires des Chinois sont en constante progression depuis la fin de la guerre froide. Cela renforce le camp de ceux qui pensent au Japon, qu'il est temps de se réarmer. Alors que l'économie sort tout juste du marasme de ces dernières années, le Japon continue à investir et à fournir des subventions, des aides techniques et des prêts à la Chine. Cela inquiète fortement les Japonais. Cette inquiétude est résumée par le très populaire Shintaro Ishihara : « nous versons de l'argent à la Chine, pendant qu'elle continue à développer ses programmes d'armement et à améliorer son armée ».

II.9. LE MYTHE DE LA FAIBLESSE MILITAIRE DU JAPON ET DE SON MILITARISME

La plupart des analyses géopolitiques sous-estiment la puissance militaire japonaise, en soulignant la faible part de la défense dans le PIB du Japon (autour de 1 %), en comparaison aux autres puissances développées qui y consacrent entre 1.5 et 3 %. Ce

pourcentage renseigne sur le niveau d'effort que peut consacrer un état à sa défense³², mais il ne dit rien sur sa capacité militaire. Dans le cas du Japon, alors que la part de la défense dans le PIB, n'a pas évolué depuis 1945, son PIB a plus que décuplé.

Le Japon se situe pourtant au troisième rang mondial des dépenses militaires³³, derrière les Etats-Unis et la Russie (voir annexe). Compte tenu du fait qu'elle est la seule puissance non nucléaire dans le peloton des pays en tête, ses forces conventionnelles devrait se hisser au second rang mondial.

Pourtant, en première analyse, les forces semblent faibles, avec des frégates sans autonomie, pas de gendarmerie, peu de moyens logistiques et de projection à distance indépendants. Certes, pour assurer la libre circulation de ses flux économiques et énergétiques, le Japon concentre sa défense sur l'arc géographique qui s'étend d'Hokkaido jusqu'à l'île de Penang au large de la Malaisie. Mais en réalité, seules les IIIe, Ve et VIIe flottes américaines s'acquittent réellement de cette tâche et le Japon n'y participe qu'en complément de l'action américaine, et modestement.

Capacités terrestres

Dans le domaine terrestre, le Japon n'a pas beaucoup de capacités pour le combat offensif. Ses moyens de projection par air et par voie maritime sont faibles. Ses capacités aériennes d'appui des troupes au sol sont limitées et manquent d'armements de précision. Enfin, le Japon ne dispose pas de missiles de croisière. Où va donc l'argent de la défense ?

La priorité du Japon est la protection du territoire contre une invasion et la liberté du trafic aérien et maritime en Asie du Sud Est. Les Forces d'Autodéfense sont configurées pour contrer une invasion massive de son territoire. Moins sensible aux invasions terrestres, du fait de son insularité, il dispose de forces terrestres largement suffisantes pour une île peu propice à des opérations amphibies. Par ailleurs, les risques d'invasion depuis l'effondrement soviétique sont extrêmement faibles. Le Japon s'est donc concentré sur sa puissance aérienne et maritime.

Capacités aériennes

³² Selon l'IISS (International Institute for Strategic Studies), The Military Balance 2001-2002, alors que les USA consacraient en 2000, 3 % de leur PIB ; l'Angola consacre 19 % et le Yemen 8 %.

³³ Montants ajustés au coût de production et de salaire des économies chinoise et russe, selon l'IISS, The Military Balance 2001-2002.

Dans le domaine aérien, le Japon dispose de moyens efficaces pour repousser tout type de menace. Ses Forces aériennes disposent des dernières générations de F15 américains (F15J) et d'un petit nombre de F2 (avion très moderne de fabrication japonaise comparable au F16 américain). Elles mettent en oeuvre des capacités C3I avec 4 AWACS et 10 E-2 Hawkeye qui permettent l'amélioration de la coordination de l'action aérienne. Enfin, les pilotes japonais sont parmi les mieux entraînés du monde avec 150 heures par an. Les forces aériennes japonaises au cinquième rang mondial derrière les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne et la France. En 2006, elles disposeront de 4 Boeing 767 ravitailleurs qui permettront de doubler le rayon d'intervention de ses avions de combat³⁴. Bien qu'elles manquent de moyens SEAD (suppression des capacités de défense sol-air ennemi) et de moyens de bombardement de précision, les forces aériennes japonaises sont capables de contrer honorablement toutes les forces aériennes voisines.

Capacités maritimes

Dans le domaine maritime, le Japon fait partie des deux ou trois premières marines du monde grâce à un arsenal et une flotte de patrouilleurs³⁵ ultra modernes. La Marine japonaise est constituée de 4 unités de combat très performantes pour la lutte antisurface et antiaérienne, grâce au système Aegis. Elle va acquérir 2 porte-hélicoptères de plus de 20 000 tonnes. Aucune Marine des pays voisins n'est actuellement en mesure de la contrer. Bien que le Japon ne dispose que de faibles moyens de projection amphibie et aucun missile de croisière, ses capacités de contrôle maritime sont parmi les plus puissantes du monde.

Si la faiblesse des capacités militaires du Japon est un mythe, celui de son militarisme l'est tout autant. Le Japon ne dispose d'aucune capacité offensive et par là même, il est incapable de mener une invasion crédible. Il ne dispose ni de porte-avion, ni de cuirassé, ni de cargo, ni encore de croiseur de bataille. Est-il cependant dépourvu de toute ambition militaire ? Ce serait bien sûr insensé de le croire et de sous-estimer la capacité du Japon à bâtir une machine de guerre nucléaire et crédible en quelques années. Avec ses prouesses technologiques, le Japon peut tout à fait concevoir rapidement un arsenal de guerre redoutable si une menace d'attaque conventionnelle ou nucléaire venant de la Chine ou de la Corée du Nord venait à se concrétiser. Le tir balistique nord-coréen a souligné cette exceptionnelle réactivité japonaise, qui a permis au Japon l'acquisition de satellites de reconnaissance

³⁴ Les pilotes de F15J ont d'ailleurs débuter leur formation en vol sur des tankers américains.

³⁵ Le Japon dispose de 18 P-3C capable d'opérer à près de 1300 nautiques et de délivrer le missile Harpoon

militaire strictement nationaux³⁶ et la participation au programme anti-missiles de théâtre américain.

II.10. PERSPECTIVES POUR LES ETATS-UNIS

Les Etats-Unis ont un rôle déterminant dans l'avenir du Japon. Cette avenir dépendra en partie de la place que veut bien faire jouer Washington au Japon dans les affaires asiatiques : « petit frère » ou partenaire à part entière ? Une remilitarisation du Japon, associée à un renouveau nationaliste, peut-elle contribuer aux intérêts de Washington dans la région ? La Chine et la Corée du Nord en particulier, ne manqueraient pas d'utiliser ce prétexte pour accélérer leurs programmes militaires. Si le Japon décide de s'affirmer militairement et si les Etats-Unis laissent faire sans en maîtriser discrètement le processus ou se désengagent vis-à-vis du Japon, il n'est pas impossible que, pour éviter une course aux armements, la Chine et le Japon s'unissent dans un pacte de sécurité sino-japonais. Le ministre de la défense chinois, Cao Gangchuan et son homologue japonais Ishiba, ont décidé conjointement en septembre 2003, d'autoriser la visite de leurs navires de guerre. Cela constitue peut-être le premier pas d'un rapprochement entre les deux pays.

En fait, il est très probable que les Etats-Unis considère leur alliance avec le Japon comme pilier central de leur politique étrangère en Asie. Bien que beaucoup au Congrès américain prônent une réduction des forces américaines dans la région, leur redéploiement proposé en décembre dernier au gouvernement japonais, montre que la diplomatie américaine reste très lucide sur la situation en Asie. Washington est favorable à l'amélioration des capacités militaires du Japon et à sa remilitarisation, tout en contrôlant cette évolution. Le gouvernement Bush a autorisé depuis quelques années la formation d'experts militaires japonais aux Etats-Unis, sur des techniques de combat beaucoup plus offensive.

Par ailleurs, des contacts ont déjà été pris avec les principaux leaders indépendantistes japonais comme Ishihara, Akita et Tochigi. Les gouvernements japonais ne reflètent pas réellement le sentiment national. Même, si le Premier Ministre Koizumi reste fidèle à l'action

³⁶ Avec 4 satellites de reconnaissance militaire, le Japon est au quatrième rang des puissances militaires derrière les Etats-Unis, la Russie et la Chine.

américaine dans le monde³⁷, les Japonais et de nombreux hommes politiques pensent que les préoccupations américaines actuelles ne servent pas la sécurité du Japon.

Sur la question nucléaire, Les Etats-Unis cherchent à dissuader le Japon de se lancer dans l'acquisition de telles armes. Ils veulent éviter de déclencher une course aux armements susceptible d'entraîner d'autres candidats comme la Corée du Sud. Là encore, les Américains n'ont pas d'autre solution que de traiter définitivement la question nord-coréenne. La vision chinoise sur cette affaire diverge de celle de l'Occident, puisque ce qui importe à Pékin, c'est d'éviter un conflit à ses frontières, pas de réunir les deux Corées et encore moins de pousser la Corée du Nord à « s'ouvrir ». C'est pour cette raison que le « Club des six » a peu de chance d'aboutir à une solution viable tant que la Chine n'aura pas rejoint la position des autres participants.

Il faut garder à l'esprit les enseignements de l'Histoire. Rappelons nous, après la Première Guerre Mondiale, les conséquences de l'humiliant traité de Versailles avec l'Allemagne ou encore comment dans les années 1920, après avoir souffert de la crise économique mondiale et des humiliations de la part de la communauté internationale, le Japon est devenu furieusement nationaliste. 80 ans plus tard, les circonstances risquent de devenir similaires à la période entre les deux guerres, si l'Occident et plus particulièrement les Etats-Unis se désintéressent de la région et des évolutions internes que connaît l'archipel depuis la fin de la guerre froide.

³⁷ M. Koizumi a décidé, sans aucun débat parlementaire, du maintien des soldats envoyés en Irak et de leur participation à la force multinationale après le transfert de souveraineté, le 28 juin dernier.

CONCLUSION

Une alliance nippo-américaine est indispensable à la sécurité du Japon et ses principes ne risquent pas d'être remis en cause à moyen terme. Cependant, un rééquilibrage des responsabilités au sein de cette alliance, conclue dans un contexte international très différent de celui d'aujourd'hui, paraît inévitable. Cette situation est comparable à celle que rencontre l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, où l'émergence d'un pilier européen suscite tant de difficultés. Que ce soit en Extrême-Orient ou en Europe, les dispositions arrêtées à la fin des années 1950 ne peuvent plus s'appliquer aujourd'hui, sans y apporter des aménagements importants. En effet, le Japon et l'Allemagne sont redevenus des nations majeures. La menace exercée par le monde communiste a changé de forme. Les risques régionaux qui ont servi de prétexte à la signature du traité de sécurité nippo-américain ont disparu et ne justifient probablement plus la présence des troupes américaines sur le sol nippon. En outre, le Japon peut poursuivre le développement de sa capacité militaire et répondre aux menaces régionales

Jusqu'à présent, l'alliance avec les États-Unis avait été considérée comme un alibi pour conserver un discours pacifiste. Cela répondait, à la fois, à l'aspiration d'une large fraction de l'opinion publique et à la nécessité d'une expansion commerciale. Cette alliance a servi aussi de prétexte pour contrer la résurgence d'un éventuel militarisme nippon, comme nous l'avons souligné avec l'affaire du programme FS-X. Aujourd'hui, il semble que la pérennité de l'alliance nippo-américaine ne tienne qu'à l'absence de forces militaires japonaises suffisamment importantes pour préserver ses intérêts régionaux et équilibrer la Chine. Il est peut-être temps pour les États-Unis de considérer maintenant le Japon, comme une nation responsable, capable de prendre part efficacement à la sécurité du monde et en particulier à la sécurité de la région asiatique.

En effet, le retour du Japon à la normalité est inexorable et le nationalisme japonais, observé ses dernières années, est une de ses expressions les plus naturelles. L'Article 9 est condamné à terme, à être réformé, sinon à disparaître. Tous les indicateurs montrent que le Japon s'oriente actuellement vers une réforme de la Constitution d'ici 2006 sans

modification³⁸ des alinéas 1 et 2 de l'article 9. Le Japon ne manquera pas l'occasion géostratégique pour les amender définitivement afin de transformer ses forces d'autodéfense en véritable armée. Le processus est probablement déjà en cours comme le souligne Shinichi Kitaoka, professeur de droit à l'Université de Tôkyô : « la remilitarisation est un fait, mais personne n'est disposé à changer l'ossature légale ».

Ce manque de cohérence sur le plan législatif pourrait changer si survenait un évènement suffisamment grave pour ébranler la conscience des Japonais. Ce pourrait être le déclenchement d'un conflit régional (Corée du Nord, Taiwan), l'effondrement de la Chine communiste ou plus dramatiquement, une attaque terroriste de grande ampleur sur le sol nippon. Une telle attaque déclencherait un profond ressentiment contre l'allié stratégique. En effet, les Japonais ne manqueraient pas de rapprocher cette attaque à l'aide apportée par leur pays aux Etats-Unis, lors de la guerre en Irak. Le bien-fondé de l'Alliance et la légitimité de l'Article 9 de la Constitution seraient alors sérieusement remis en cause dans les mentalités. Un élan de solidarité nationale à l'image de celui des Américains au lendemain du 11 septembre 2001, pourrait définitivement faire basculer le Japon sur la pente du nationalisme et du réarmement, ou pour le moins sur une solution « nippo-japonaise » qui maintienne le pays à distance raisonnable de Pékin, tout en se libérant lentement de l'alliance, sinon de la présence américaine.

Pour le Japon, cette alliance américaine reste néanmoins précieuse, mais moins vitale qu'auparavant, car si la menace soviétique s'est estompée et l'importance économique des marchés asiatiques s'est renforcée par rapport au marché américain, le développement très rapide de la Chine au niveau militaire et politique, est devenu une des préoccupations majeures, que l'Alliance ne permet plus de combler. En renforçant sa puissance et en se comportant comme le noyau dur d'un vaste ensemble asiatique en pleine croissance, le Japon accroît de facto son indépendance par rapport aux Etats-Unis.

L'alliance nippo-américaine devrait cependant se renforcer, mais elle sera profondément transformée à l'avenir, pour déboucher sur un véritable partenariat stratégique qui place la sécurité de la région au cœur de la sécurité mondiale. A cet égard, les alliances que les uns et les autres choisiront de passer avec le monde chinois, et les choix que les Chinois feront, seront déterminants. Car c'est la Chine qui décidera finalement du destin de la puissance

³⁸ Selon le sondage de 2004, 70 % des députés sont opposés à un changement de l'alinéa 1 de l'Article 9 qui stipule la renonciation à jamais à la guerre et 57 % s'opposent à un changement de l'alinéa 2 de l'Article 9 qui stipule la renonciation à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux.

japonaise. Si la Chine persiste dans une dictature, l'alliance nippo-américaine perdurera et se consolidera. Si elle se rapproche de l'Amérique, le Japon nationaliste et remilitarisé renaîtra de ses cendres. Et si enfin, la Chine propose aux Japonais une réconciliation véritable et une monnaie asiatique unique, alors on assistera à une formidable synergie sino-japonaise, qui sonnera le glas de l'alliance nippo-américaine et rééquilibrera l'hégémonie des Etats-Unis sur le monde.

On oublie combien les Chinois ont vibré aux chants de la victoire japonaise sur les Russes en 1904-1905. Le panasiatisme n'est pas une idée morte. Mais il dépend de la Chine de se comporter demain, comme une véritable grande puissance, c'est-à-dire avec magnanimité et compréhension, capable de dépasser les humilités du passé.

Malheureusement, à moins d'un effondrement politique majeur au profit d'une orientation fondamentalement démocratique, la Chine ne semble pas s'orienter sur cette voie, comme en témoignent les déclarations chaque jour plus agressives envers Taipei et Tôkyô.

Cette interrogation sur l'avenir des relations entre le Japon et les Etats-Unis sera néanmoins, probablement résolue ces prochaines années.

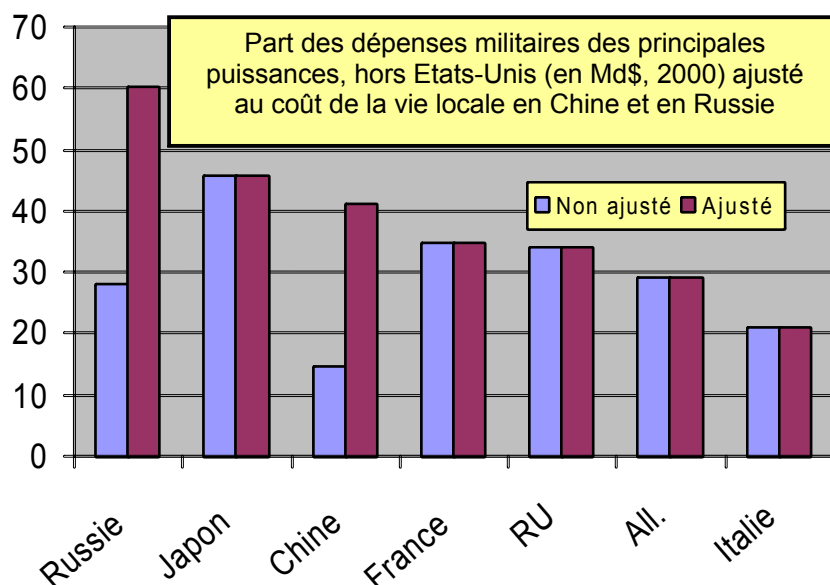
ANNEXES

EFFECTIFS ET PRINCIPAUX EQUIPEMENTS

Armée de terre : 148500 hommes, 1000 chars d'assaut, 1000 véhicules de transport blindés, 770 pièces d'artillerie, 100 LRM, 460 hélicoptères, 320 missiles Stinger.

Marine : 42600 hommes, 1 porte hélicoptère, 42 destroyers, 13 frégates, 16 sous-marins, 69 autres bâtiments.

Armée de l'air : 44200 hommes, 331 avions de combat, 4 AWACS, 40 avions de transport type C-130, 28 sites radar, 4 satellites de reconnaissance de résolution métrique.



Pays	EU	Russie	R.U.	France	All.	Italie	Japon	Chine
Avions de combat modernes	2267	1569	400	242	193	185	180	100
Avions de détection aéroportés	102	16	7	7	0	0	14	4
Activité aérienne (h/an)	205	20	188	180	150	150	150	80

Sources : IISS, The Military Balance, 2003-2004 (London, Oxford University Press, 2003)

Satellites militaires	EU	Russie	Chine	Japon	France	Israël	R.U.	Italie
RECONNAISSANCE	8	8	2	4	2	1	0	0
ELINT/SIGINT	10	5	0	0	0	0	0	0
COMMUNICATION	21	6	Plusieurs	0	0	0	3	1

Sources : IISS, The Military Balance, 2003-2004 (London, Oxford University Press, 2003)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANÇAIS

- COULMY, Daniel. Le Japon et sa défense, 1993
- HAYNE Jean-Yves, Les États-Unis ont-ils besoin d'alliés ?, Paris, Fayot, 2004

OUVRAGES EN ANGLAIS

- Defense of Japan 2000, Urban connection, published by Defense Agency, June 2000
- “The Military Balance, 2003-2004”, The International Institute for Strategic Studies, London, Oxford University Press, 2003.

ARTICLES DE REVUES EN FRANCAIS

- « Chine, Japon, ASEAN », Notes et études documentaires, n°5099, septembre 1999.
- PONS Philippe, « Le pays est-il encore pacifiste ? », Le Monde diplomatique, février 2004.
- « Nouvelle Asie », Géopolitique, n°77, janvier-mars 2002.
- « La politique étrangère du Japon », Bulletin de documentation, n°554, CESA, février 2002.
- « l'Asie Orientale », Les cahiers de Mars, n°170, 3^{ème} trimestre 2001.
- « Vers un renouveau japonais », AGIR, mars 2004.
- NIQUET Valérie, « Allemagne-Japon : les voies du retour », La revue internationale

- YOICHI Kato, « La montée du nationalisme nippon inquiète les Etats-Unis », Courrier international, N°468, octobre 1999.
- « L'archipel perd confiance en l'Oncle Sam », extrait de Nihon Keizai Shimbun, Courrier international, N°538, février 2001.
- « Okinawa en a assez des soldats américains », extrait de Asahi Shimbun, Courrier international, N°559, juillet 2001.
- « Excédé par l'égoïsme nucléaire américain », extrait de Asahi Shimbun, Courrier international, N°578, décembre 2001.
- « L'Oncle Sam ravive les mauvais souvenirs », extrait de AERA, Courrier international, N°580, décembre 2001.
- PEROISE-DOISE Marianne, « La politique de défense du Japon », Défense, n°81, septembre 1998.
- PONS Philippe, « Le jeu de go diplomatique », Le Monde diplomatique, octobre 2003.
- LEBLANC Claude, « Entre Pékin et Tôkyô : l'ombre des nationalisme », Le Monde diplomatique, octobre 2004.
- « Japon-Chine : comment rompre avec le mépris et la haine ? », extrait de Asahi Shimbun, Courrier international, N°727, octobre 2004.
- « Japon : Koizumi joue et perd à Pyongyang », extrait de Asahi Shimbun, Courrier international, N°709, juin 2004.
- « L'ère de la retraite dorée touche à sa fin », extrait de Nihon Keizai Shimbun, Courrier international, N°683, décembre 2003.
- « Chine-Japon : face à face, deux états forts », extrait de Nanfang Zhoumo, Courrier international, N°737, décembre 2004.
- CUMIN David, « le nucléaire japonais », Hérodote, n°97, Juin 2000

- « Japon : un peuple trop content de son sort pour changer », extrait de Asahi Shimbun, Courrier international, N°723, septembre 2004.
- « Japon : L'Archipel deviendra-t-il un porte-avions américain ? », extrait de Nihon Keizai Shimbun, Courrier international, N°569, septembre 2001.
- Discours de la ministre des Affaires étrangères, discours de politique étrangère de Yoriko Kawaguchi, ministre des Affaires étrangères, à la 159e session de la Diète, le 19 janvier 2004.
- DERON Francis, « Le Japon s'oppose à une levée de l'embargo européen sur les ventes d'armes à la Chine », Le Monde, 22 février 2005

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

- “Pacifism or Passing the Buck ? Testing theories of Japanese Security Policy”, International Security, Vol. 29, N°1 (Summer 2004), p 92-121.
- “Japan, Asian-Pacific Security, and the case for analytic eclecticism”, International Security, Vol. 26, N°3 (Winter 2001/2002), p 153-185.
- MATTHEWS Eugène A., “Japan’s New Nationalism”, Foreign Affairs, Volume 82 N°6, dember 2003.

SITES INTERNET

- <http://www.jda.go.jp/e/top/main.htm>, site de l'Agence des Forces d'autodéfense du Japon,
- <http://www.cfr.org/>, site du Council on Foreign Relation
- <http://www.foreignaffairs.org/>

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. ORIGINE ET NATURE DES RELATIONS NIPPO-AMERICAINES	3
I.1. Origine des traités de sécurité nippo-américain	3
I.2. Nature de l'Alliance	4
I.2.1. Une alliance qui s'inscrit dans une stratégie américaine globale	5
I.2.2. Les aspects opérationnels	6
I.2.3. Les aspects techniques	8
II. PERSPECTIVES POUR L'AVENIR	9
II.1. Situation géopolitique et sécuritaire du Japon.	9
II.2. L'émergence du rôle du Japon en Asie.	10
II.3. Les inquiétudes japonaises vis-à-vis des Etats-Unis.	12
II.4. L'impact du 11 septembre sur l'Alliance	13
II.5. Le renouveau stratégique du Japon.	15
II.6. L'émergence d'un nationalisme nippon modéré.	17
II.7. Vers une réforme de la Constitution ?	21